

Informations clés pour l'investisseur



Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Sectoral Healthcare Opportunities Fund

ISIN: LU1849504995, catégorie de parts: P, monnaie: EUR

un compartiment de Variopartner SICAV

Ce fonds est géré par Vontobel Asset Management S.A., qui fait partie du Groupe Vontobel.

Ce fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Objectifs et politique d'investissement

Ce compartiment à gestion active vise à dégager une croissance du capital sur le long terme en USD.

- Le compartiment investit essentiellement dans des actions et valeurs mobilières assimilables aux actions. Il peut investir jusqu'à 33% de ses actifs dans des actions A chinoises par l'intermédiaire des programmes Shanghai-Hong Kong Stock Connect et Shenzhen-Hong Kong Stock Connect.
- Le compartiment investit à l'échelle mondiale dans les secteurs pharmaceutique, des biotechnologies, des dispositifs médicaux et des services de santé. Le gestionnaire d'investissement intègre les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le processus d'investissement afin d'identifier, de surveiller et d'atténuer les risques et les opportunités ESG. Veuillez consulter le prospectus de vente pour des informations complémentaires. Afin d'atteindre cet objectif, le Compartiment investit, tout en respectant le principe de diversification des risques, principalement dans des actions (y compris, mais sans s'y limiter, des actions ordinaires, des actions privilégiées ou d'autres titres convertibles en actions ordinaires), des valeurs

mobilières assimilables à des actions, des certificats de participation, etc. d'émetteurs de petite, moyenne et grande capitalisation, situés dans le monde entier, dans les secteurs de la santé suivants: équipements et services de santé, produits pharmaceutiques, biotechnologie et sciences de la vie.

- Le compartiment peut utiliser des instruments dérivés à des fins de couverture et pour atteindre l'objectif d'investissement (y compris couverture de change).
- La monnaie de cette catégorie N'EST PAS couverte contre la monnaie principale du compartiment. L'investisseur supporte de ce fait pleinement le risque de change.
- Le compartiment n'est pas géré par rapport à un indice de référence. Le gestionnaire dispose d'une liberté totale dans le cadre des limites de placement prédéfinies.
- Les revenus ne sont pas distribués mais réinvestis.
- L'achat et la vente de titres s'accompagnent de frais de transaction payables en sus des frais indiqués.
- Rachat d'actions: quotidiennement lorsque les banques sont ouvertes au Luxembourg (cf. prospectus pour détails et exceptions).

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible ← Risque plus élevé →
Rendements généralement moins élevés Rendements généralement plus élevés

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur ci-dessus ne mesure pas le risque d'une possible perte de capital, mais représente les fluctuations de valeur passées du compartiment.

- La catégorie de parts est classée dans cette catégorie car le prix de ses parts peut fluctuer fortement en raison de la politique d'investissement mise en œuvre.
- Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur peuvent ne pas constituer une indication fiable du futur profil de risque du compartiment.
- La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer dans le temps.
- La catégorie de risque la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Le classement d'une catégorie de parts du compartiment dans une catégorie de risque peut ne pas représenter tous les risques en raison du modèle de calcul utilisé. Cela concerne par exemple les risques liés

à des événements de marché exceptionnels, des erreurs opérationnelles ou encore des événements juridiques et politiques. Une présentation détaillée des risques est fournie au chapitre «Notice regarding general risks» de la partie générale (General Part) et au chapitre «Risk profile» de la partie spéciale (Special Part) du prospectus.

Les risques suivants n'ont pas d'influence directe sur ce classement, mais peuvent néanmoins être importants:

- En raison de la concentration du portefeuille sur des sociétés liées à un thème d'investissement spécifique, la diversification des risques est réduite.
- Les produits dérivés s'accompagnent souvent de risques d'évaluation et opérationnels et d'un effet de levier, lequel amplifie les gains, mais aussi les pertes. Les produits dérivés de gré à gré encourent les risques de contrepartie correspondants.
- Le gestionnaire d'investissement applique des critères ESG dans son processus d'investissement, ce qui peut affecter la performance du compartiment de façon positive ou négative dans la mesure où l'exécution de la stratégie ESG peut l'amener à se priver de l'opportunité d'acheter et/ou de vendre certains titres du fait de leur profil ESG.
- Les investissements dans des actions A chinoises sont soumis à l'évolution des conditions politiques, économiques et sociales en Chine, ainsi qu'à l'évolution des politiques, des lois et des réglementations du gouvernement de la République populaire de Chine.
- Cette catégorie est libellée dans une monnaie autre que celle du compartiment. L'investisseur est donc pleinement exposé au risque de change lorsqu'il investit dans le compartiment.

Frais

Les commissions sont utilisées pour couvrir les frais courants du fonds. Ces derniers comprennent les frais d'administration, de commercialisation et de distribution du fonds. Les frais encourus réduisent le rendement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2.00%
Frais de sortie	0.00%
Commission de conversion	1.50%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1.57%

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	

Une commission de performance est prélevée sur le rendement du portefeuille au-delà de 5% par an. Davantage d'informations sont fournies dans le prospectus. Au cours de l'exercice dernier, la commission de performance s'est élevée à 5.47% de la valeur nette d'inventaire de la catégorie de parts.

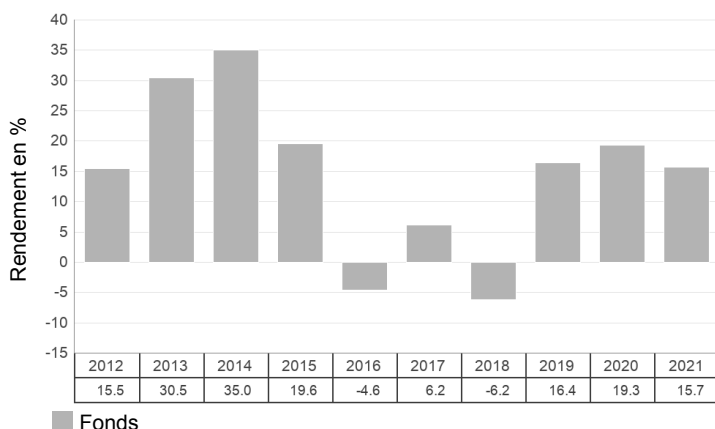
Les frais ponctuels indiqués sont des valeurs maximales. Ils peuvent, selon le cas, être inférieurs – veuillez vous renseigner auprès de votre conseiller financier.

Le chiffre communiqué concernant les frais courants se fonde sur les douze derniers mois, au 31 décembre 2021. Ce montant peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas:

- Les coûts des opérations du fonds, à l'exception de ceux que le fonds paye à l'achat ou à la vente de parts d'autres placements collectifs de capitaux.
- Commission de performance

D'autres informations sur les frais sont fournies au chapitre «Fees and expenses» des parties générale et spéciale du prospectus, sous www.sectoral.com.

Performances passées



Le graphique présente la performance passée sur la base d'années civiles entières. Les frais ponctuels ne sont pas pris en compte dans le calcul de la performance.

- Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.
- La performance de la catégorie de parts a été calculée en tenant compte des frais courants, mais pas des frais ponctuels.
- Pour cette catégorie de parts, des parts ont été émises la première fois en 2018.
- Le compartiment utilise l'indice de référence MSCI TR World Net Health Care USD Index uniquement aux fins de comparaison de la performance.
- La performance passée du fonds est indiquée dans la monnaie de la catégorie de parts (EUR).
- **La catégorie de parts PHARMA/wHEALTH SICAV - Sub-fund One R (EUR) a été lancée le 2 mai 2007 et fusionnée avec la catégorie de parts Variopartner SICAV - PHARMA/wHEALTH P EUR le 31 août 2018. La performance obtenue avant cette date a donc été générée dans des conditions qui ne s'appliquent plus.**

Informations pratiques

- La banque dépositaire du fonds est RBC Investor Services Bank S.A.
- Vontobel Fonds Services AG, Gotthardstrasse 43, CH-8022 Zurich est le représentant du fonds en Suisse. L'agent payeur est Bank Vontobel AG, Gotthardstrasse 43, CH-8022 Zurich.
- Le prospectus, les derniers rapports semestriel et annuel, les prix des parts ainsi que d'autres informations pratiques sur le fonds sont disponibles gratuitement en allemand et en anglais sous www.sectoral.com.
- Les documents importants (tels le prospectus, les documents d'information clé pour l'investisseur, les statuts ainsi que les rapports annuels et semestriels) peuvent aussi être obtenus gratuitement auprès du représentant ou de l'agent payeur en Suisse.
- Le fonds est régi par le droit fiscal luxembourgeois, ce qui, selon votre domicile, peut avoir une influence sur votre placement dans le fonds. Pour plus de précisions, veuillez vous adresser à votre conseiller fiscal.
- Des informations concernant la politique de rémunération en vigueur, y compris une description du calcul de la rémunération et des avantages ainsi que l'identité des personnes responsables de la détermination de la rémunération et des avantages, sont disponibles sous www.vontobel.com/AM/remuneration-policy.pdf et peuvent être obtenues gratuitement en version papier sur simple demande.
- Ce compartiment fait partie d'un fonds à compartiments multiples. Les différents compartiments ne répondent pas les uns des autres. Pour les investisseurs de ce compartiment, seuls les gains et les pertes de ce dernier sont déterminants. Chaque détenteur de parts peut demander la conversion de tout ou partie de ses parts conformément aux dispositions précisées dans le prospectus.
- La responsabilité de Vontobel Asset Management S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Ce fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Vontobel Asset Management S.A. est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 05/04/2022.